

## Justificatifs d'activité à fournir à la signature du contrat et lors de son renouvellement

<b>Les salariés</b>	<p>Le dernier bulletin de salaire.</p> <p>ET</p> <p>Le contrat ou attestation de travail, précisant la période et la durée, ou une promesse d'embauche.</p> <p><i>- Pour les fonctionnaires, le dernier bulletin de salaire avec mention « titulaire ».</i></p> <p><i>- Si congé parental, une attestation de l'employeur spécifiant la durée du congé et la date de reprise du travail.</i></p>
<b>Les professions libérales et les auto-entrepreneurs</b>	<p>Un relevé de cotisation URSSAF ou un extrait Kbis de moins de trois mois.</p> <p>ET</p> <p>Une attestation sur l'honneur indiquant le temps de travail hebdomadaire.</p>
<b>Les gérants de société</b>	<p>Un relevé de cotisations URSSAF ou un extrait Kbis de moins de trois mois.</p> <p>ET</p> <p>Une attestation sur l'honneur indiquant le temps de travail hebdomadaire.</p>
<b>Les intérimaires</b>	<p>Une attestation de mission de l'agence d'intérim.</p> <p>ET</p> <p>Un relevé de missions de moins de trois mois.</p>
<b>Les intermittents du spectacle</b>	<p>Une attestation de Pôle emploi de moins de trois mois et le contrat de travail avec le dernier bulletin de salaire.</p>
<b>Les étudiants</b>	<p>Un certificat de scolarité ou une carte étudiant en cours de validité.</p>
<b>Les parents en formation professionnelle</b>	<p>Une attestation de présence de formation indiquant la durée et les jours de formation.</p>